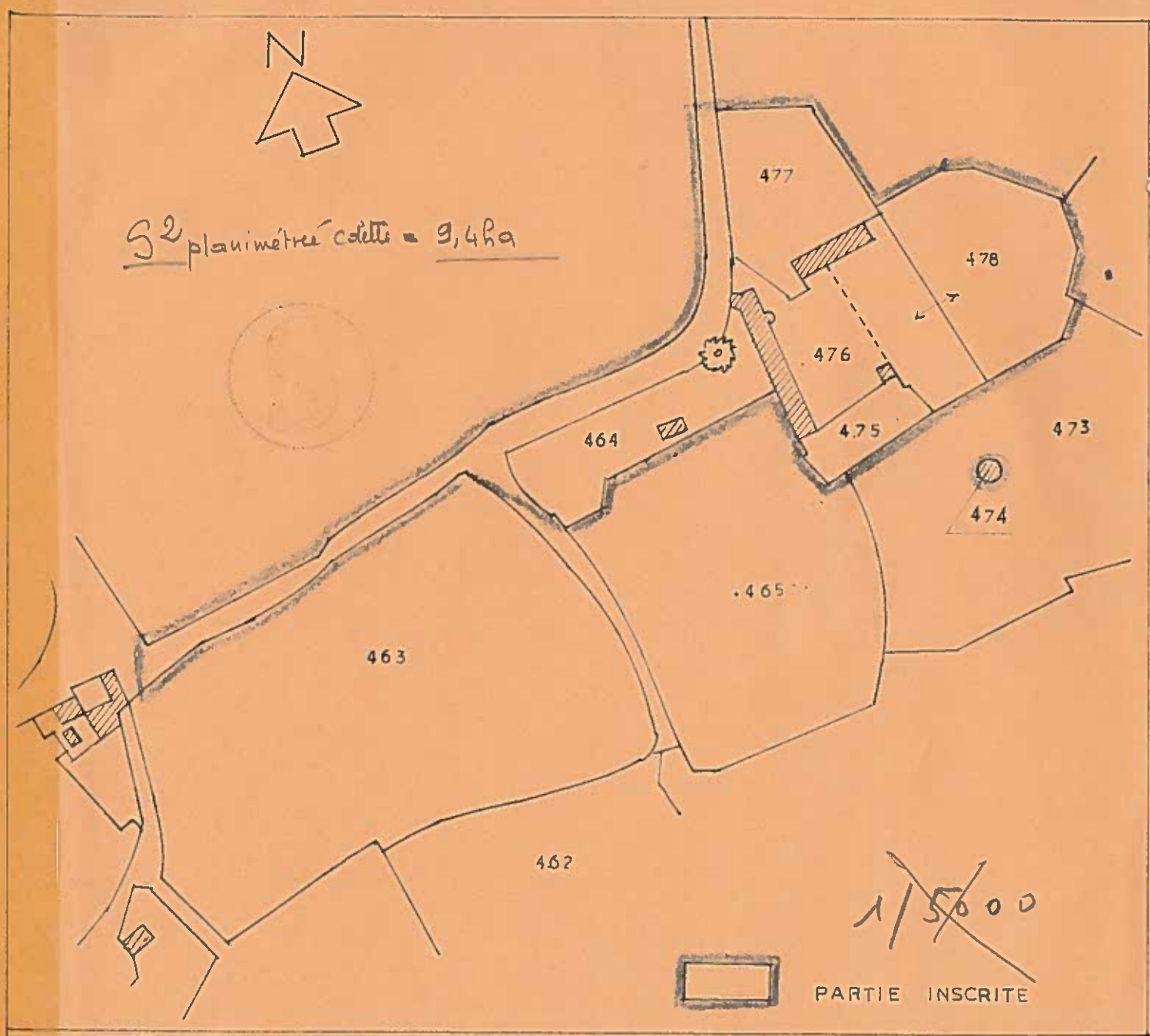


COTES-DU-NORD
BEGARD

ARRONDI: GUINGAMP
CHEF LIEU de CANTON



MANOIR DE COATGOURAY



Sont inscrits sur l'inventaire des sites dont la conservation présente un intérêt général le Manoir de COATGOURAY, ainsi que l'allée d'accès depuis le village de COATGOURAY-BIHAN jusqu'à l'angle Nord de la parcelle 477 B à BEGARD (COTES-du-NORD).

Parcelles cadastrales visées : 464. 474 à 478, de la section B du cadastre.

(ARRETE du 24 Decembre 1943)